Du passage du seuil de la mort dans le roman burkinabè à travers *Les deux maris*, de Hadiza Sanoussi

Jean Carmel SANOU
Docteur en littérature africaine écrite
Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI / BURKINA FASO
carmeljean21@gmail.com
Bernard DRABO
Docteur en Littérature orale
Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI /BURKINA FASO
drabobernard@yahoo.fr
ID ORCID : 0009-0005-7084-2507

Résumé

Le mariage, l'accouchement, le baptême, l'initiation, la mort sont autant de rites de passage auxquels le personnage romanesque africain est soumis suivant son âge et son genre. Ce faisant, le rite de la mort apparait dans le roman burkinabè comme un rite majeur. Par cette lecture « du passage du seuil de la mort dans le roman burkinabè à travers Les deux maris de Hadiza Sanoussi », nous mettons en évidence le processus de passage de ce rite dans la société du roman. En procédant de la méthode ethnocritique, nous faisons une analyse de ce rite suivant les trois étapes de passage établies par Arnold Van Gennep dont la séparation, la marge et l'agrégation. Ainsi, cette étude du « seuil de la mort », présente des traits de cultures matérielles et immatérielles symbolisant le transfuge de l'individu de la vie à la mort.

***Mots-clés** : Rite-seuil de la mort- ethnocritique- chronotope littéraire- culturèmes*

Summary

Marriage, childbirth, baptism, initiation, and death are all rites of passage that the African novel character experiences according to their age and gender. In this way, the rite of death appears in the Burkinabe novel as a major rite. Through this reading "of passing the threshold of death in the

Burkinabe novel through Les deux maris by Hadiza Sanoussi," we highlight the process of this rite within the society of the novel. Using the ethnocritical method, we analyze this rite according to the three stages of passage established by Arnold Van Gennep: separation, margin, and aggregation. So, this study of the 'threshold of death' shows aspects of material and immaterial cultures symbolizing an individual's transition from life to death.

***Keywords**: Rite-threshold of death-ethnocriticism-literary chronotope-cultural units*

Introduction

Les rites de passage constituent des étapes importantes pour les sociétés africaines. Ils apparaissent tant dans les sociétés de référence que dans les œuvres littéraires comme des passages obligatoires et conventionnels pour chaque groupe ethnique. Chaque personnage est soumis à des rites qui aident à son intégration dans un groupe culturel donné. Le mariage, l'accouchement, le baptême, la répudiation, l'initiation et la mort sont autant de rites de passage obligatoires pour le personnage romanesque africain suivant son âge et son genre. À la question de savoir comment le phénomène de la mort est vécu dans la société du roman, nous déclinons des éléments de réponse à travers cette étude. Le rite de la mort apparait justement dans de nombreux romans burkinabè mettant en exergue un rapport dialogique entre vie/mort, homme/Dieu, sacré/profane d'où la réflexion suivante : du passage du seuil de la mort dans le roman burkinabè à travers *Les deux maris* de Hadiza Sanoussi. Cette étude s'inscrit dans le champ de l'ethnocritique de la littérature et met en lien société et littérature. Par la présente réflexion, nous partons du postulat que la mort est un rite de passage complexe dont la réussite garantie le repos de l'âme du défunt. Pour ce faire, nous procédons dans un premier temps à une clarification des phases de passage des rites et de la notion de seuil de passage. Dans un second temps nous faisons une observation des situations de seuil de passage du rite de la mort dans *Les deux maris*. Nous

terminons par une lecture des phases de séparation, de marge et d'agrégation des personnages en situation de passage de ce rite.

1. Appréhension des phases de passage des rites et du concept de seuil de passage

Ce premier point de notre analyse apporte des éléments de clarification sur les trois phases de passage des rites et sur le concept même de seuil de passage. Ainsi, que retenir des phases de passage ?

1.1. Des notions de séparation, de marge et d'agrégation

Ces trois notions font référence aux phases de passage d'un rite par un individu. Ces termes ont été développé par Arnold Vann Gennep (1981 : p.20) dans ces travaux sur les rites de passage. Pour lui, le rite de passage constitue un ciment culturel pour chaque société et leurs processus de passage diffèrent d'un groupe social à un autre. C'est justement ces traits de différence qui font la particularité de chaque société. La phase de séparation ou phase préliminaire est en ce sens un seuil de passage de l'individu d'un groupe culturel donné à un autre. Par exemple le groupe de non initié à celui des initiés, le groupe de non marié à celui des mariés etc. Cette étape est soumise à un processus de passage qui met à contribution des indicateurs spatio-temporels, des éléments de cultures matérielles et immatérielle, et une adoption des dogmes et pensés y référent. Pour les indicateurs spatio-temporels nous avons par exemple l'exécution de certaines tâches liées au rite à des périodes et étapes spécifiques : jour/nuit, saison sèche/pluvieuse, le nombre d'exécution d'un rituel en fonction du genre (trois (3) fois pour l'homme et quatre (4) pour la femme), en fonction des groupes ethniques (trois semaines pour le passage du rite initiatique, une semaine pour le rite de nomation, une semaine pour le rite du mariage et quarante

jours ou sept jours pour le rite de la mort. Pour ce qui est des indicateurs spatiaux, ils sont également liés à la nature du rite. Pour les rites traditionnels comme le mariage, la nomation, l'initiation, la mort, les espaces varient et mettent en opposition, ville/village, village/brousse, village/forêt, Village/marigot, rivière, mer etc. Au-delà de ces indicateurs, le passage du rite est surtout idéologique et spirituel. L'usage de cultures matérielles (cola, vin, boubou, foulard, linceul, balai, etc.) et immatérielles (modes de penser et d'agir) en sont les preuves. La phase de séparation ou phase préliminaire est passée par l'individu lorsqu'il remplit toutes ces conditions et exigences liées au rite auquel il est soumis. S'en suit alors la phase de marge ou phase liminaire.

La phase de marge ou phase liminaire constitue l'entre-deux monde culturel. C'est l'étape durant laquelle l'individu est soumis à des épreuves. La réussite de ces épreuves consacre son passage à la phase suivante. Leur échec par contre scelle son destin et le maintient dans un état d'entre-deux monde culturel. Si tel est le cas, il acquiert le statut de marginalisé ou de liminaire c'est-à-dire, un individu qui a échoué son intégration dans sa société ou son groupe culturel et fait donc l'objet de rejet.

La phase d'agrégation intervient lorsque le processus de passage du rite est réussi. Il marque l'acceptation de l'individu dans son nouveau groupe culturel. Cette étape lui confère alors toutes les prérogatives pour jouir de son nouveau statut.

En plus de Vann Gennep, il faut noter que Maire Scarpa (2009 : p.25-35) s'est également beaucoup intéressée à la lecture des rites de passage dans la littérature. Elle développe le concept de personnage liminaire pour désigner un personnage qui ne franchit pas le seuil de la marge. En s'inspirant des travaux de Gennep, elle admet effectivement ces trois phases de passage du rite par le personnage. La particularité de ses

analyses réside au fait qu'elle met un accent sur le rapport entre la grammaire du texte et la grammaire du récit dans le processus de liminarité. En considérant le texte littéraire comme une création artistique, elle propose alors qu'on tienne compte de la narratologie et de la diégèse dans la lecture des rites.

De plus, en considérant chaque rite comme des seuils de passage, Michael Bakhtine met en avant la notion de seuil de passage en lieu et place de celui de rite de passage. La notion de seuil est encore plus englobante puisqu'elle considère chaque phase comme des frontières voir des limites à franchir par chaque personnage. Il tient alors compte de la polyphonie culturelle (présence de plusieurs voix culturelles) du texte et des implications que la dynamique des cultures peut avoir sur le passage ou pas d'un seuil donné.

De ce qui précède, chaque rite constitue des seuils de passage par lesquels l'individu est soumis. Le passage d'un statut à un autre est dans ce cas synonyme du passage d'un seuil donné. La vie et la mort sont alors des seuils de passage qui sont également de rites de passage obligatoires pour chaque individu. C'est dans cette perspective que nous faisons une lecture du seuil de la mort tant dans la littérature burkinabè que dans la société.

1.2. Du concept de seuil de la mort

Le concept de seuil de la mort fait référence aux étapes de passage de rite établies par Arnold Van Gennep dont la séparation, la marge et l'agrégation. Ainsi, chaque rite constitue des seuils dont le passage intervient après la phase d'agrégation. L'idée de seuil renvoie alors à la phase de marge qui constitue un entre-deux monde culturel, un barrage entre l'état initial du personnage ou de l'individu et son état final.

À la suite de Gennep, Mikhail Bakhtine (1978 : 389) développe également la notion de seuil de passage sous

l'expression « chronotrope de seuil ». Cette expression découle elle-même du concept de chronotope définit par Bakhtine (1978 : p.237) comme « ce qui se traduit, littéralement, par « temps-espace » : la corrélation essentielle des rapport spatio-temporel, telle qu'elle a été assimilée par la littérature »[1]. Ainsi, au-delà des frontières qui sépare chaque phase de passage, Bakhtine associe celle d'espace-temps. Il définit d'ailleurs ce chronotope suivant trois principes fondamentaux dont l'espace de transition, un temps suspendu et condensé et une dimension hautement symbolique. Dans cette logique, en plus de s'intéresser à comment le rite de passage de la mort se réalise, il faut questionner le lieu et le temps imparti à son accomplissement. Si tel est le cas, notre analyse du seuil se tient suivant trois questionnement : comment, où et quand le personnage romanesque franchi le seuil de la mort dans le roman bukinabè à travers *Les deux maris*.

2. Une observation des culturèmes de la mort dans *Les deux maris*

Ce deuxième point de notre réflexion fait une observation ethnographique des culturèmes de la mort dans ce roman de Sanoussi. De ce fait, quels sont les culturèmes lié à la mort dans *Les deux maris* ?

2.1. Les représentations de la mort dans Les deux maris

Dans ce roman, la mort est décrite à travers de nombreux culturèmes expressifs de la valeur symbolique que lui attribue la société du roman. Dans cette perspective, bien que ne relevant pas de la volonté humaine, elle y est acceptée et considérée comme un rite de passage auquel aucun homme ne

[1] Idem. P.237

peut échapper. Dans son étude du personnage liminaire dans *Les deux maris* Jean Carmel Sanou (2024 : 206-207) range les culturèmes relatifs à la mort dans le tableau ci-après :

Personnages concernés	Culturèmes
Boubé le marabout	Deux morts, une étoile filante avait zébré le ciel, , voyait son père, habillé de blanc, flottait sur des nuages, leva la main en signe d'adieu, disparut p.153 ; l'enfant voyait ce que lui aussi venait de voir, accompagner l'âme de son père, avait trouvé la mort, perpétuer sa mémoire p.155 ; après le dua du septième jour, les habits de deuil, tissu blanc, après cent trente jours, cent-trentième jour, p.156 ;

Il apparait que la mort se présente comme un moment douloureux qui s'exprime par la perte d'un être cher et proche. Elle est précédée de signes prémonitoires qui se présentent aux proches du défunt. Cependant, la lecture de ces signes semble être l'apanage des initiés

3. Une contextualisation ethnologique du rite de la mort

Dans son étude sur le rite de la mort dans ce roman, Jean Carmel Sanou (2004 : 183-184) indique que la présence de culturèmes relatifs à la mort dans notre corpus rend compte des différentes conceptions et perceptions sur ce rite de passage. Elle est définie comme un phénomène qui touche les être animés et se caractérise par un arrêt définitif de la respiration et par une décomposition accélérée du corps physique. Chez les humains, le qualificatif « mort » définit selon le Robert, quelqu'un « *qui a cessé de vivre* ». Il définit un passage qui consacre le retrait de l'âme du corps pour se retrouver dans les cieux ou auprès des devanciers. Dans ce cas, si mourir parait naturel pour le commun des mortels, dans une conception spécifiquement africaine, le concept de la mort est intimement lié à l'origine humaine et donc à de nombreux mythes

cosmogoniques qui en donnent sa source. Parmi ces différents mythes de la mort, nous retenons deux grandes catégories de mythes dont celle du message perverti et celle du message manqué. Nous avons l'exemple de ce mythe Igbo dont Jean-Loïc Le Quellec (2015 : p.2) nous donne la substance ci-dessous :

> « Quand la mort apparut pour la première fois dans le monde, les hommes envoyèrent un chien à chuku pour lui demander de faire revenir les défunts à la vie. Le chien lambina le long du chemin et fut dépassé par un crapaud qui avait entendu le message mais voulait punir les humains. Il atteignit Dieu avant le chien et lui transmit le mauvais message, disant que les hommes ne voulaient pas revenir à la vie. Chuku, ayant accepté cette requête fut incapable de modifier sa décision quand le chien arriva finalement avec la demande correcte. C'est ainsi que la mort fut introduite dans le monde. »

Pour ce qui est du message manqué, nous pouvons citer en exemple deux mythes Dominique Zahan (1969 :41-42). Dans le premier,

> La divinité décide d'envoyer aux hommes deux messages, l'un de mortalité, l'autre d'immortalité. C'est le premier parvenu à destination qui décide, une fois pour toutes de la destinée humaine. Dans la plupart des cas Dieu confie le message d'immortalité à un animal lent, tandis qu'un animal rapide est chargé de porter le message de la mortalité.

Dans le deuxième qui correspond à un mythe de l'Afrique Australe,

> Lune envoya lièvre chez les, humains avec ce message : « Tout comme je meurs et renais de

> nouveau, de même vous mourrez et renaîtrez. » Lièvre se trompa et dit ; « Tout comme je meurs et ne renais pas de nouveau, de même vous, etc. » Quand il revint, Lune, très en colère à cause de cette erreur, lança sur lièvre un bâton qui le fendit la lèvre. Livre s'enfuit, et continue de le faire de nos jours.

Toujours selon Dominique Zahan (1969 :47-48) La mort s'entend également comme une punition infligée par Dieu aux hommes pour leur désobéissance des règles prescrits à l'origine. Selon ce mythe,

> chez les Kongo, Nzambi créa l'homme et la femme. Celle-ci donna naissance à un enfant. Le créateur défendit aux parents de l'enterrer s'il mourait ; ils devaient simplement le mettre dans un coin de la case et le recouvrir de bois, car au bout de trois jours, l'enfant reviendrait à la vie. Les parents, ne crurent pas les paroles de Dieu et quand l'enfant mourut, ils le mirent dans la terre. Alors Nzambi de déclarer : « je vous aie dit : n'enterrez pas l'enfant, vous l'avez enterré. C'est pourquoi tous vos descendants seront sujet à la maladie, ils mourront à cause de ma défense que vous avez violée.

Ici, il faut surtout noter la présence d'animaux dans l'avènement de la mort dans la vie humaine. De nos jours, les animaux continuent toujours de se manifester dans la vie des hommes en signe précurseur de la mort. Le miaulement prolongé de chat derrière la maison dans la nuit, la disparition du chat de la maison, le roucoulement d'une tourterelle perchée dans l'arbre ou sur le mur dans la cour en plein midi, le cri perçant du hibou dans la nuit son autant de signes précurseurs de la mort d'un proche ou d'un membre de la famille.

En plus, notons qu'en Afrique noire traditionnelle, la mort s'inscrit comme un rite culturel qui consacre l'aboutissement de la vie sur terre. Il est un rituel non seulement parce qu'il est la dernière épreuve par laquelle l'individu doit passer après la naissance, l'initiation, le mariage le divorce etc. Mais il est aussi rituel parce qu'il s'accompagne d'un ensemble de processus destinés à accompagner le mort dans sa dernière demeure. De ce fait, l'annonce du décès, le lavage du corps, la gestion du deuil à travers, des chants, des danses, des cris, l'enterrement sont autant d'évènements qui ponctuent la cérémonie mortuaire.

D'un point de vue de la religion, ce rite intervient dans la vie communautaire comme l'accomplissement de la volonté divine. Cette parole biblique vient nous rappeler ce passage obligé qu'est la mort et par lequel chaque homme, qui qu'il soit passera : « *Homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras poussière* »[2].

Dans *Les deux maris*, mourir s'inscrit comme une fatalité par laquelle chaque homme doit passer. L'annonce de la mort d'un proche représente un moment douloureux de la vie durant lequel l'individu se voit séparé d'un être très cher. Cette séparation est précédée d'un ensemble de signes prémonitoires qui préviennent sur le malheur qui plane. Dans notre corpus, Boubé subit la mort d'une façon assez particulière : « le sang lui était monté dans la tête ». Bien qu'il soit en route pour Kogna, loin de sa famille, cette mort est pressentie par les pleurs du bébé Himou, par « l'étoile qui a zébré le ciel » et par le rêve de Malgo qui voyait son père habillé en blanc lui tendant la main. Il apparait à la lecture de ces signes précurseurs des évènements passés et futurs que la communion entre les vivants et les morts

[2] Ancien Testament, Genèse 3 verset 19.

est une aptitude permise aux initiés. Ce faisant, quelle lecture ethnologique peut-on faire des rites initiatiques ?

4. Trépasser : un transfuge de la vie à la mort

La conception de la personne humaine en Afrique tient compte de trois état fondamentaux de l'homme : naitre, vivre et mourir. Le passage par ses trois états consacre le transfuge de l'homme du monde des vivants à celui des morts. Trépasser, ou mourir, constitue de fait un seuil de passage dont la lecture met en lumière un ensemble de cultures matérielles et immatérielles propres à la société du roman. En nous référent à Marie Scarpa qui souligne à juste titre que les mots peuvent dire des choses, nous abordons trois catégories culturels qui expriment les trois étapes du passage de ce rite. La première catégorie aborde le messager comme un élément de culture matérielle marquant la phase de séparation. La deuxième catégorie renvoie au trio linceul, corps et tombe qui matérialise le passage de la phase de marge. La troisième aborde la pratique du deuil et du dua qui accompagne le défunt pour un repos paisible.

4.1. Les messagers de la mort

Dans la conception africaine, le passage de la vie à la mort de l'individu est marqué généralement par des signes annonciateurs ou prémonitoires vécus par ses proches. Comme indiqué dans la contextualisation ethnologique, il s'agit de messages codés destinés à être déchiffrés. Ces messages sont transmis par des animaux, des faits ou par les hommes. Dans cette perspective, nous retrouvons dans *Les deux maris* l'étoile filante et le bébé à travers ses pleurs, comme les messagers de la mort de Boubé. Sanoussi (2009 : p.153) le souligne à travers le passage suivant:

> Depuis un bon moment, Malgo et sa femme étaient assis dehors, sur le tronc d'arbre qui servait

> habituellement de siège à son père. Toute la nuit, ils n'avaient pas trouvé le sommeil. Himou avait passé son temps à crier, comme s'il voyait des montres. Dehors, une étoile filante avait zébré le ciel, pétrifiant Malgo. C'était un mauvais présage.

En les considérant comme des éléments de cultures, l'étoile filante et le bébé à travers ses pleurs portent une charge symbolique qui marque la phase de séparation du défunt avec le monde des vivants. Malgo et sa femme restèrent impuissants face à ces messages funestes. Le rêve de Malgo fini par le convaincre de l'issue du message. Par les lignes suivantes, Sanoussi (2009 : p.153) vient en appui à nos propos :

> Il savait qu'il n'était pas question de dormir. Pourtant il s'assoupit un instant, un très bref instant, juste le temps de faire ce rêve prémonitoire : Malgo voyait son père, habillé de blanc, qui flottait sur des nuages. Il essaya de lui saisir la main, mais son père reculait lorsqu'il s'approchait de lui. Ensuite, il leva la main en signe d'adieu et disparut.

Cet adieu se confirme lorsqu'on lui annonça le décès de son père des suites d'un accident. Sanoussi procède ici à une reculturation de ce rite. Contrairement au contexte ethnologique où les animaux interviennent comme messagers et annonçant la mort, elle met en évidence l'étoile filante qui exprime de coutume l'arrivée prochaine d'un malheur. La mort de Boubé suite à l'accident marque alors le passage de la première phase du rite mortuaire. Vient alors la deuxième phase qui est celle de la marge.

4.2. Linceul, corps, tombe

Suivant la conception africaine, la mort est un passage inévitable pour tout être humain. Elle intervient lorsque l'âme se sépare du corps le laissant refroidi. Cet était d'inertie du

défunt impose aux vivant des mesures d'accompagnement afin de lui permettre un passage harmonieux du monde des vivants à celui des morts. Dans *Les deux maris*, linceul/corps/tombe sont les trois éléments matériels qui consacrent le passage de Boubé du monde des vivant à celui des morts. Ces trois ensembles marque alors l'étape de la phase de marge.

Le linceul, ce tissu blanc qui est utilisé pour envelopper le corps du défunt est d'usage dans les sociétés africaines. Il est signe de pudeur et de candeur. Il est également porteur d'espoir d'une vie paisible du défunt dans l'au-delàs. Cet espoir porte sur le pardon des péchés par le tout puissant. Cette étape de mise en linceul est précédée du lavage du corps qui est effectué par des personnes averties et initiées en la matière. Sanoussi fait référence justement au tissu blanc dans son ouvrage dans la description de la préparation de l'enterrement de Boubé.

Après le lavage et la mise en linceul, le corps ou la dépouille est alors l'expression matérielle du trépassé. Suivant les us et coutumes de la société des cérémonies mortuaires sont observées en la mémoire du défunt. Le corps est alors transporté jusqu'à la tombe dans le but de procéder à l'inhumation.

Enfin, intervient l'inhumation, la mise en tombe ou l'enterrement. C'est l'étape qui consacre le passage de la phase de marge. Le respect de la débouille lui assure un repos éternel et une place au paradis. Cependant, pour une agrégation du défunt dans le monde des morts, le respect du deuil et du dua s'impose au vivants afin d'honorer la mémoire du trépassé.

4.3. Deuil et dua : entre devoir des vivants et droits des morts

Le deuil et le dua sont les deux dernières étapes du rite mortuaire. Le deuil renferme un ensemble d'attitudes et de faits à respecter par les proches du défunt. Il intervient des restrictions à observer. Ainsi, dans certaines sociétés africaines,

la/les femme (s) du défunt se doit (-vent) de porter des habits de deuil. Généralement le tissu noir est utilisé pour la circonstance comme c'est le cas dans *Les deux maris*. Dans certaines sociétés la veuve doit également se couper les cheveux afin de se distinguer des autres. Elle ne peut songer au remariage qu'après le dua du centième jour.

Le dua est alors présenté dans *Les deux maris* comme la dernière obligation des vivants envers le défunt. Plusieurs dua lui sont destiné. Notons d'abord le dua du septième jour qui intervient après l'inhumation du défunt. Ensuite vient le dua du quarantième et du centième jour qui consiste à des prières envers Dieu et les ancêtres en vue de leur demander miséricorde afin que l'âme du défunt obtienne le pardon de ses péchés et ai un repos éternel. À noter que dans *Les deux maris*, le dua du centrentième jour est présenté par Sanoussi comme la dernière étape qui consacre la fin du rite mortuaire de Boubé et marque sont passage de la denrière étape qui est celui de son agrégation dans le monde des morts.

5. Pour une auto ethnologie du rite mortuaire

À la lecture du rite de la mort dans *Les deux maris*, nous constatons que Sanoussi s'approprie un fait socio-culturel important tant dans la société du roman que dans la société réelle. D'un groupe culturel et ethnique à un autre, ce rite peut connaitre des variations. Sanoussi associe tradition et religion dans le processus de réculturation de ce rite. Ainsi, en faisant appel aux messagers de la mort comme l'étoile filante, le malaise exprimé par le bébé à travers ses cris et le rêve prémonitoire de Malgo, Sanoussi fonde l'annonce de la mort de Boubé sur des conceptions purement traditionnelles. Cependant, après la confirmation de la mort de ce dernier, elle décrit le reste du rite suivant la croyance musulmane. Dans nos sociétés traditionnelles, les notions de dua sont remplacées par

les « saraca » ou aumône. Si selon la religion musulmane comme décrit dans le roman, le dua intervient après le septième, le quarantième et le centrentième jour du decès, dans la société traditionnelle ces délais connaissent une variation suivant le groupe social. Ainsi dans ces sociétés traditionnelles on parle de funérailles tandis que selon la croyance catholique on parle de messe de requiem. Tout compte fait, le dua, les funérailles ou la messe de requiem poursuivent le même but : demander miséricorde à Dieu ou aux ancêtres afin que le défunt trouve le repos éternel.

Conclusion

En conclusion, nous notons que cette étude du rite de la mort nous a été d'une importance majeure. Si dans un premier temps l'observation ethnographie a mis en évidence des culturèmes expressifs de la mort dans *Les deux maris*, dans un second temps, la situation de ces culturèmes dans leur contexte ethnologique nous renseigne sur l'origine de ce rite. Une lecture ethnocritique de la mort sur la base de culture matérielle et immatérielles nous permet de dégager trois catégories culturels fondamentaux qui entrent en jeu dans la réalisation des phases de passage. *Les messagers de la mort* comme l'étoile filante les pleurs du bébé et le rêve prémonitoire qui consacrent le passage de la phase de séparation de Boubé dans le processus ritique. Le trio *linceul, corps et tombe* quant à eux confirme son passage de la phase de marge. Pour finir *le deuil et le dua* observés par les proches du défunt qui interviennent en vue de confirmer l'agrégation de ce dernier dans le monde des morts. Pour notre part, nous accordons un intérêt particulier au passage du seuil de la mort qui bien que perçu de façons différentes par les groupes ethniques et les croyances, annonce un état de la personne humaine : celui du trépassé.

Références bibliographie

Ancien Testament, Genèse 3 verset 19.

BAKHTINE Mikhaïl, 1978. Esthétique et théorie du roman, Gallimard, Paris

Dominique Zahan, 1969. « Essai sur les mythes africains d'origine de la mort », In *L'homm*e, Tome 9 n°4, p.41-50

GENNEP Arnold Van, 1909. Les rites de passage : études systématiques des rites, Libre Emile Noury , Paris,

Jean-Loïc Le Quellec, 2015. « En Afrique pourquoi meurt-on ? Essai sur l'histoire d'un mythe africain », In *Afriques*

SCARPA Marie, 2009. « Le personnage liminaire », *Romantisme*, n° 145

SANOU Jean Carmel, 2024. Approche ethnocritique du roman africain francophone : une étude du personnage liminaire dans *les deux maris* de hadiza sanoussi, Université Norbet Zongo

SANOUSSI Hadiza, 2009. *Les deux maris*, L'Harmattan Burkina